

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
J U S T I C E

SECRETARIAT GENERAL A LA FONC-
TION PUBLIQUE ET DU TRAVAIL

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° 78/020 DU 18 JANVIER 1978 /SGFPT/DFP/4/3/5

portant intégration et nomination de Mon-
sieur DINGA Martin, dans les cadres de la
catégorie A, Hiérarchie I des Services Ad-
ministratifs et Financiers

-----ooOoo-----

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILI-
TAIRE DU PARTI PREMIER MINISTRE CHEF
DU GOUVERNEMENT MINISTRE DU PLAN

/ISAS:

- (/u l'Acte fondamental du 5 Avril 1977;
(/u la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général
des fonctionnaires;
(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires;
(/u le Décret 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires;
(/u le Décret 62/195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la hiérar-
chisation des diverses catégories des cadres;
(/u le Décret 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les caté-
gories et hiérarchies des cadres créées par la Loi 15/62 du 3 Février
1962 portant statut général des fonctionnaires;
(/u le Décret 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomi-
nation et à la revocation des fonctionnaires des cadres;
(/u le Décret 62/426 du 29/12/1962 fixant le statut des ca-
dres de la catégorie A, des SAF;
(/u le Décret 63/81/FP-BE du 26 Mars 1963 fixant les condi-
tions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent
subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8;
(/u le Décret 67/50/FP/BE du 24 Février 1967 réglementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires re-
latifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et
reclassements;
(/u le Décret 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant les dispo-
sitions du décret 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires;
(/u le Décret 74/229 du 10/6/1974 portant attributions de cer-
tains avantages aux Economistes Statisticiens et ^{les} diplômés des Grandes
Ecoles et Instituts d'Enseignement Supérieur du Commerce;
(/u l'Acte n° 001 du 3 Mars 1977 structurant le Comité Mi-
litaire du Parti et nommant le Premier Ministre Chef du Gouvernement
Ministre du Plan;
(/u Le Décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des
membres du Conseil des Ministres; du 28.7.1977
(/u l'Ordonnance n° 035/77 relative à l'exercice du Pouvoir
réglementaire en République Populaire du Congo;
(/u les lettres n°s 3626 du 20/10/1977 et 1066/MJT/CAB du 27-
10/1977 du Directeur de Cabinet transmettant le dossier de l'intéressé;

.../...

DE C R E T E:

combinées

ARTICLE 1°: En application des dispositions/des décrets n°s 52/426 du 29/12/1962 et 74/229 du 10/6/1974 susvisés, Monsieur DINGA Martin né le 10/5/1953 à Mouandi, titulaire de la Licence-Es-Sciences Commerciales et Financières et du Certificat de spécialisation obtenus à l'Ecole Supérieure de Commerce à l'Université d'Alger (Algerie), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Administratifs et Financiers (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur 2^e échelon stagiaire indice 890.

ARTICLE 2°:- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère des Finances.

ARTICLE 3°: Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Par le Deuxième Vice-Président
du Comité Militaire du Parti,
Premier Ministre Chef du Gouvernement
BRAZZAVILLE, LE 18 JANVIER 1978
Ministre du Plan,

Le Ministre du Travail et
de la Justice,

Alphonse MOUÏSSOU-POUATI.-

COLONEL Louis SYLVAIN GOMA.-

Le Ministre des Finances,

HENRI LOPES.-

AMPLIATIONS:-

- JORPC.....1
- SGFPT/DFP.....3
- D.B.....3
- DCF.....1
- M.....1
- SGFPT/BST.....1
- INTERESSE.....1
- DOSSIER.....3
- SGCM/BC.....2

K